

## **BRÈVE INFORMATION**

### **Elections cantonales du 20 mars 2022**

---

Nyon, le 15 mars 2022

**Le corps électoral vaudois est appelé à élire ses autorités cantonales ce dimanche 20 mars. La Ville de Nyon, en qualité de chef-lieu d'arrondissement, annoncera le résultat de l'élection des 19 député-e-s au Grand Conseil pour l'arrondissement électoral de Nyon.**

Les **locaux de vote** des écoles du Centre-Ville et du Couchant seront ouverts dimanche 20 mars de 9h à **11h** pour les électrices et électeurs qui souhaitent voter à l'isoloir. **Pour le vote par correspondance**, les enveloppes pourront être postées jusqu'au jeudi 17 mars (mardi 15 mars en courrier B). **Pour le vote anticipé**, le dépôt du matériel électoral au poste de police (place du Château 10) pourra s'effectuer **jusqu'à 11h** (heure de la dernière levée), le jour du scrutin.

**Pour l'élection du Conseil d'Etat**, le Président du Bureau électoral procédera, aux environs de 16h, à l'annonce des candidats ayant obtenus le soutien du corps électoral nyonnais. Le résultat de cette élection sera communiqué par le Bureau électoral cantonal à Lausanne.

**Pour l'élection des 19 député-e-s de l'arrondissement de Nyon au Grand Conseil**, le Président du Bureau électoral procédera à l'annonce des résultats, dès 18h30. Les candidat-e-s ainsi que les mandataires sont conviés à cette annonce.

Les différentes annonces seront effectuées à la salle du Conseil communal (rue Maupertuis 1) ou, en cas de beau temps, sur la place du Château. L'ensemble des procès-verbaux sera disponible, dès la conclusion de ces derniers, sur le site internet [nyon.ch/votations](http://nyon.ch/votations).

L'entier des résultats des élections cantonales pourra être consulté sur [vd.ch](http://vd.ch).

#### **Informations complémentaires**

**M. Vincent Buccino**, Président du Bureau électoral, 079 482 46 71

**Mme Nathalie Vuille**, Secrétaire du Bureau électoral, 078 896 25 00

**M. Stefan Garrido**, Responsable du protocole et votations, 079 439 75 42